



Procès-Verbal N°8 **Réunion du Comité de Direction**

Date de réunion : Mardi 29 septembre 2026

Heure et Lieu : 15h30 - Siège de la Ligue Mahoraise de Football à Cavani.

Présidence : Mohamed BOINARIZIKI – Président de la Ligue Mahoraise de Football

Présents : MM. Soulaïmana YOUSOUFOU, Omar-Elwadoud ABDOURAHAMANE, Issouf MADI, Hassani Kambi OUSSENI, El Akmi NOUDJOU MOUDDINE, Boinamani BACHIROU, Ali ANDY, Hamada-Hamidou SIDI, Mme. Anrifina ISSOUFI, Mme. Mariama CHRISTIN, Abdoul-Ghanyou ABDALLAH, Mohamed DJANFAR 'visio',

Procurateur : Maoulana OILI,

Assiste : M. Aurélien TIMBA ELOMBO, Directeur Général des Services,

Excusé : MM. Abdoul Karim ABAINE, Anziz HAMOUZA BACAR,

Absents : Sélémani ATTOUMANI, Mahamoud SIDI MOUKOU, Saïd Ali TOILIBOU

1 – Approbation du PV N°7 du Comité de Direction

2 – Traitement des affaires sportives.

3 – Mise à jour des Commissions Régionales saison 2026 au 29.09.2026.

4 – Divers

1 – Approbation du Procès-Verbal N°7 du Comité de Direction :

Le Procès-verbal N°7 du Comité de Direction, réunion du mercredi 16 septembre 2026 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – Traitement des affaires sportives

- Traitement des litiges

Coupe Régionale de France Senior Masculin

Affaire : AS SADA vs BANDRELE FC du 26.09.2026, 1/2 Finale de Coupe Régionale de France S.M.

Le Comité Direction,

Statuant en premier et dernier ressort,

Vu la feuille d'arbitrage et les mentions qui y sont portées,

Vu l'audition des Clubs le 29.09.2026

Vu les pièces versées aux dossiers ...



Motif du litige

La rencontre a été arrêtée à la 71^{ème} après des actes de violences et vandalisme dans les gradins.

Avant toute chose, le Comité de Direction condamne avec la dernière énergie les événements survenus samedi soir dans les gradins du stade de SADA. Le Comité de Direction dit NON à toutes les formes de violences dans le sport. Toute la lumière sera faite. En attendant, le Président et le Comité de Direction adressent leurs pensées à toutes les personnes blessées et touchées par ces tristes événements...

Considérant qu'il ressort des auditions que la situation est devenue incontrôlable dans les gradins après le but égalisateur de l'AS SADA

Considérant qu'après auditions des deux équipes et des officiels de la rencontre, il est à ce stade difficile de dire avec certitude qui est réellement responsable de ce qui s'est passé dans les gradins

Considérant que le rapport du Délégué de la rencontre fait état de ce que le match sur le terrain se passait plutôt bien et les Arbitres étaient à la hauteur de l'événement. Le Comité de Direction a d'ailleurs félicité le trio arbitral

Considérant qu'il ressort aussi que les actes de violence observés dans les gradins dépassent largement le cadre du sport. Les Acteurs du Football font état d'une violence transportée sur un match de Football. Le match de Football n'était qu'un prétexte pour assouvir une soif de violence qui n'avait rien à voir avec le match

Considérant qu'il ressort que malgré la préparation des deux Clubs, et les mesures de sécurité prises par l'AS SADA 'plan de sécurité soumis par le Club et validé par la Préfecture', la situation a largement dépassé les Clubs et il est difficile de les tenir pour seuls responsables des événements survenus.

Considérant que les différents rapports, les différentes pièces versées au dossier, doivent faire l'objet d'une étude en profondeur avec le concours de M. L'Instructeur de la Ligue et des Forces de Maintien de l'Ordre Public présentes lors de la rencontre

Considérant que pour des besoins de calendrier de la compétition, le Comité de Direction se prononce dans un premier temps sur le volet sportif et va laisser la Commission Régionale de Discipline, étudier le dossier et se prononcer en urgence sur le volet disciplinaire

Par ces motifs

Le Comité de Direction décide,

- ⇒ **Match à rejouer sur un terrain neutre, à huis clos et sans la présence de supporters,**
- ⇒ **Le déplacement des supporters de chacune des équipes est complètement INTERDIT,**
- ⇒ **Chaque équipe se déplacera pour la rencontre uniquement avec ses Joueurs et son Staff,**
- ⇒ **De transmettre le dossier à la Commission Sportive pour reprogrammation de la rencontre,**
- ⇒ **La rencontre se jouera le samedi 03.10.2026 à 13h30 précises au lieu de 14h30**
- ⇒ **De transmettre le dossier à la Commission de Discipline pour les violences dans les gradins**
- ⇒ **De mettre à la charge de AS SADA, le droit de traitement de 30€.**
- ⇒ **De mettre à la charge de BANDRELE FC, le droit de traitement de 30€.**



3 – Mise à jour des Commissions Régionales saison 2026 : au 29.09.2026.

Pour rappel

Chapitre IV : Les Commissions Régionales.

Article 20 : Désignation.

Les membres des différentes Commissions Régionales sont désignés annuellement par le Comité de Direction à la fin de chaque saison pour la saison à venir et conformément aux prescriptions des différents Statuts.

Un même membre peut faire partie de plusieurs commissions.

Le Comité de Direction peut être effectivement représenté au sein de chaque commission, par un ou plusieurs de ses membres.

Le Président de la Ligue est membre de droit de chaque commission.

L'effectif des commissions est fixé par le Comité de Direction.

Le Comité de Direction a pris connaissance des candidatures reçues pour intégrer les Commissions Régionales pour la saison 2026.

Le Comité de Direction remercie les candidats pour intégrer les différentes Commissions Régionales et rappelle que la règle d'or pour le bon fonctionnement d'une commission, est de s'investir pour l'intérêt supérieur du Football et ceci dans le respect des textes en vigueur. Le Comité de Direction compte donc sur la neutralité des membres des Commissions Régionales, pour un traitement efficace des dossiers.

Le Comité de Direction rappelle également aux membres que conformément aux Statuts et Règlements de la Ligue Mahoraise de Football, un membre absent aux réunions trois fois consécutives sans excuse est exclu de ladite Commission Régionale. Ceci permet notamment d'éviter des problèmes de quorum et avoir des membres engagés pour un travail de qualité

Après examen et étude de chaque Candidature, le Comité de Direction valide les C.R. ci-dessous.

Conformément aux Statuts et Règlements de la Ligue Mahoraise de Football, les Commissions seront complétées après désignation par la CRA d'un membre qui doit siéger dans chaque Commission Régionale. Les Statuts et Règlements prévoient que la CRA ait un Représentant dans chaque Commission Régionale.



Commissions Régionales saison 2026.

Le Comité de Direction présente ci-dessous, les membres de Commissions pour la saison 2026.
L'accès en commission reste ouvert, le Comité de Direction arrêtera la liste prochainement

Commission de 1^{ère} instance

<u>Commission Régionale Arbitrage. CRA</u> Mahamoud SIDI MOUKOU El Akmi NOUDJOU MOUDDINE Mohamed AHAMADA TOSTAO Wilidane MPELEKE Nassur AHMED Hassani CHAMSIDINE Abdou SAINDOU Chamssidine MOUSSOULOHO Mouigni SAÏD Loïc BELLABARBA Ali FATIHO Yousri ATHOUMANI Assufane BOURHANE Ismaël BACAR El hadji INSSA Hadhurami MADI Mamadou MBODJI Chamsidine SAÏD Rachmia KARI <i>Rifouanti SOUFFOU Aurélien TIMBA ELOMBO</i>	<u>Commission Régionale Discipline. CRD</u> Hassani Kambi OUSSENI Kamal-Eddine ALI Abdelkader BACO MOUSSA Assani SELEMANI Benoît ANDAZA Saïd MADI Hadhurami MADI - CRA Djamaldine DJABIRI <i>Houlya SALIME TOYBOU Rifouanti SOUFFOU Chafika MATROUKOU Dahalane Patrick HAMADA Aurélien TIMBA ELOMBO</i>	<u>Commission Régionale Statuts & Règlements CRSR</u> Soulaimana YOUSOUFOU Antoini MOHAMED Boinlada MAANDI Moirabou YSSOUFFI Babé SAÏD Said BACHIROU Loïc BELLABARBA - CRA Chamsidine HASSANI - CRA <i>Chafika MATROUKOU Aurélien TIMBA ELOMBO</i>
<u>Commission Régionale Football Diversifié. CRFD</u> Anzizi Bacar HAMOUZA Sélémani ATTOUMANI Omar ABDOURAHAMANE Hamada-Hamidou SIDI Omar MHADJI Ismaël BACAR Ahamada MADI Mohamed IBRAHIM Sorcier Anssufane BOURHANE - CRA Ankili AHMED <i>Chafika MATROUKOU Aurélien TIMBA ELOMBO</i>	<u>Commission Régionale Communication Protocole Événementielle. CRCPE</u> Hamada-Hamidou SIDI Mohamed DJANFAR Mahamoud SIDI MOUKOU Omar Elwadoud ABDOURAHAMANE Ali MOHAMED MOIRAB Mamadou MBODJI Mohamed MALIDE <i>Chafika MATROUKOU Yassine SOUMAILA Aurélien TIMBA ELOMBO</i>	<u>Commission Régionale Contrôle des Clubs. CRCC</u> Maoulani OILI Hassani Kambi OUSSENI Fayed MADI-RACHIDI <i>Chafika MATROUKOU Dahalane Patrick HAMADA Aurélien TIMBA ELOMBO</i>



<u>Commission Régionale Homologation Rencontres.</u> Maoulani OILI Babé SAÏD Fayed MADI-RACHIDI Mouhalide BIHAKI-LAH Chafika MATROUKOU Houlya SALIME TOYBOU Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives</u> Maoulana OILI Saïd Ali TOILIBOU Anzizi BACAR HAMOUZA Chafika MATROUKOU Dahalane Patrick HAMADA Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale Football en Milieu Urbain.</u> Mariama CHRISTIN Aydine ABDILLAHI Marceau PETIT Guillaume BROUSTE
<u>Commission Régionale Licences & Contrôle des Mutations CRCLM</u> Sélémani ATTOUMANI Mouhalide BIHAKI-LAH Benoît ANDAZA Chafika MATROUKOU Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale Médicale. CRM</u> Dr Abdoukarim ABAINE Chafika MATROUKOU Rifouanti SOUFFOU Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale Sportives CRS</u> Anzizi Bacar HAMOUZA Sélémani ATTOUMANI Mohamed DJANFAR Said SAIDALI Fayed MADI-RACHIDI Wilidane MPELEKE - CRA Chafika MATROUKOU Aurélien TIMBA ELOMBO
<u>Commission Régionale Football Féminin. CRFF</u> Anrifina ELARIF Mariama CHRISTIN Omar ABDOURAHAMANE El Akmi NOUDJOU MOUDDINE Abdillahi ALI Daniel RACHIDI Salama BALADIMBI Faïnoussati MATOIR Maoulida YOUSSEF Rachmia KARI - CRA Ahmed NASSUR - CRA Yousri ATHOUMANI - CRA Chafika MATROUKOU Aydine ABDILLAHI Marceau PETIT Guillaume BROUSTE	<u>Commission Régionale Jeunes. CRJ</u> Ali ANDY Mariama CHRISTIN Omar Elwadoud ABDOURAHAMANE. Hazali NADHOIRI Abdillahi ALI Maoulida YOUSSEF Ismaël BACAR El Anrifou ASSANI Saïfilahi MROIVILI Anthoumani RIZIKI Yousri ATHOUMANI - CRA Chafika MATROUKOU Aydine ABDILLAHI Marceau PETIT Guillaume BROUSTE	<u>Commission Régionale Technique. CRT</u> Abdoul-Ghanyou ABDALLAH. Zouhairi AHMED Massoundi ABIDI Babé SAÏD Soyifoudine M'LAMALI Mohamed IBRAHIM Sorcier Abdoul-ohabi MIHIDJAY Mamadou MBODJI - CRA Mohamed Tostao AHMADA - CRA Anfane MOHAMED SAÏD Saïd RACHIDI Chafika MATROUKOU Aydine ABDILLAHI Jacky CANOSI Fazid MOHAMED Frank TEME Marceau PETIT Guillaume BROUSTE Aurélien TIMBA ELOMBO

Les Représentants de la CRA sont signalés en vert dans le tableau. Le règlement de la Ligue Mahoraise de Football prévoit que la Commission Régionale des Arbitres ait des représentants dans chaque commission.



<u>Commission Régionale de l'Engagement.</u> Mahamoud Hamada SIDI MOUKOU	
Chafika MATROUKOU Aydine ABDILLAHI Jacky CANOSI Fazid MOHAMED	Frank TEME Marceau PETIT Guillaume BROUSTE Aurélien TIMBA ELOMBO

<u>Commission Régionale Football en Milieu Scolaire.</u> Mariama CHRISTIN Dahalane Patrick HAMADA Guillaume BROUSTE	<u>CO. Régionale d'Evaluation des Dispositifs d'Aides.</u> Issouf MADI Maoulana OILI Hassani Kambi OUSSENI Anzizi BACAR HAMOUZA Soulaïmana YOUSOUFOU Chafika MATROUKOU Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale Finances. CRF</u> Hassani Kambi OUSSENI Maoulana OILI Issouf MADI Saïd Ali TOILIBOU El Akmi NOUDJOU MOUDINE Chafika MATROUKOU Fauza MADI. Aurélien TIMBA ELOMBO <u>Commission Régionale Ethique. CRE</u> Soulaïmana YOUSOUFOU Hadhurami MADI Aurélien TIMBA ELOMBO
---	--	--

Commission d'Appel (2^{ème} instance)

<u>Commission Régionale Appel Disciplinaire. CRAD</u> Ali ANDY Sidi HAMADA-HAMIDOU Mohamed MALIDE Anrinina MFOIHAYA Zamildine ABDOU Chamsidine SAID El-Hadi Ben GINO YOUSOUFOU Jean Said Ali ANZADI Chamsidine SAID - CRA Abdou SAINDOU - CRA Chafika MATROUKOU Houlya SALIME TOYBOU Rifouanti SOUFFOU Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale Appel Sportif. CRAS</u> Issouf MADI Boinamani BACHIROU Said SAIDALI Ridjali SANIMI Fayize-Dine MADI Zakaria SOULAIMANA Ali FATIHOU - CRA Chafika MATROUKOU Houlya SALIME TOYBOU Rifouanti SOUFFOU Aurélien TIMBA ELOMBO	<u>Commission Régionale Ethique Appel. CREA</u> Anrifina ELARIF Mohamed DJANFAR Sélémane ATTOUMANI Anzizi BACAR HAMOUZA Aurélien TIMBA ELOMBO
---	---	--

Instructeurs : Moktar HABAB ABDOU & Thaoubani MAZOUNI

LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL Rue du Stade Cavani BP 259 – 97600 MAMOUDZOU Tel : 0269641048 courriel : ligue@mayotte.fff.fr site : mayotte.fff.fr	Page 6
---	--------



4 – Divers :

- **Organisation de la finale régionale de Coupe de France 2026.**

Le Comité de Direction décide de reporter la finale régionale de coupe de France prévue le 17 octobre 2026. Les Communes qui souhaitent recevoir la finale peuvent encore faire acte de candidature

- **Païement des dettes Clubs.**

Païement des dettes saison 2026 :

Conformément aux Statuts et Règlements de la Ligue, notamment à l'**article 45 alinéa 2 de nos Règlements Sportifs : Engagement & Cotisations à payer à la Ligue**, les Clubs ne s'étant pas mis en règle au plus tard fin janvier, verront leur engagement refusé ou annulé dans les épreuves...

Le Comité de Direction invite les Clubs à ne pas attendre le dernier moment pour se mettre en conformité, mais d'anticiper et ainsi éviter de se mettre hors-jeu pour la saison 2027.

Les décisions du Comité de Direction sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans un délai de 05 jours dans le respect des articles R.141 & suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.

Président

Secrétaire Général

Mohamed BOINARIZIKI

Maoulana OILI